
Procès verbal du conseil d'école extraordinaire du 19 février 2018

MEMBRES PRESENTS :

Mme Esquenet, Directrice et Présidente du Conseil d'école
Mr Delannoy, Maire de Wavrans sur l'Aa
Mme Boin, première adjointe
Mmes Ratel, Veniel, Llinarès, Cousin, professeurs des écoles
Mmes Lance, Fournier et Mrs Hollander, et Destrez, parents titulaires élus
Mmes Lecoustre, et Letren parents élus suppléants.

MEMBRES EXCUSES

Mme FORGEZ, IEN de la circonscription de Saint Omer 1
Mme Beaubois , DDEN
Mmes Mille et Daroussin, professeurs des écoles
Mmes Dubois, Lorvellec, et Allouchery, parents d'élèves

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école.
- Retour de la consultation des familles sur l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2018.
- Avis du conseil d'école sur l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018
- Intervention de Monsieur le Maire pour présenter les modifications dues aux travaux en cours et à venir.

Le conseil d'école débute à 17h .

Le conseil d'école acte le procès verbal du conseil d'école du 19 septembre 2017.

CONSULTATION / QUESTIONNAIRE

Un questionnaire commun, établi par la commune et l'école a été distribué aux familles en janvier. Il portait sur l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2018.
Avant d'aborder les résultats de l'enquête, Monsieur le maire propose une présentation des TAP par rapport au PEdT.

Fréquentation des TAP : sur 126 enfants scolarisés, 73 sont inscrits aux TAP soit un taux de fréquentation de 58%. Le nombre d'inscrits en maternelle est plus faible : 37% sont inscrits contre 75% en élémentaire.

Au sujet de **l'impact financier** de la commune au niveau des TAP, un fond d'amorçage a été alloué par l'état jusqu'au 31 août 2018. Il est d'un montant de 10290 €.

L'impact financier pour la commune est de :

- 16 600€ pour le personnel
- 445 € pour le matériel.

Grâce au fond d'amorçage de l'état, le coût pour la commune pour un enfant inscrit aux TAP est de 3€20 / séance pour cette année scolaire.

Il y a eu une augmentation de 25 % du coût par rapport à l'année précédente en raison de l'embauche des personnes qui assuraient bénévolement les TAP l'an dernier.

Le questionnaire :

Le retour des familles a été de 81%, soit une réponse pour 104 enfants sur les 126 inscrits.

A la première question : « l'organisation du temps scolaire sur 4 jours 1 /2 vous convient-elle ? », 20 % ont répondu OUI, 77 % ont répondu NON.

A la seconde question : « quelle organisation souhaiteriez-vous pour la rentrée prochaine ? »

- 13 % sont en faveur de l'organisation actuelle
- 3 % sont pour l'organisation actuelle sans TAP
- 83 % sont pour l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

A la troisième question : « Quel temps de pause déjeuner souhaiteriez-vous ? »

- 14 % sont un allongement de la pause méridienne à 1h45
- 86 % sont pour une pause méridienne inchangée de 1h 30.

Il y a eu un commentaire : un souhait d'une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours, avec mise en place de TAP le mercredi matin.

Il n'y a pas d'interventions supplémentaires des parents d'élèves.

Le vote est proposé.

L'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours est votée à l'unanimité.

Le temps de pause méridienne de 1h30 est voté à l'unanimité.

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour suivre l'avis de la majorité des familles soit : une organisation du temps scolaire sur 4 jours, avec les horaires suivants : 9h-12h et 13h30-16h30.

Un problème se pose pour le site rue de l'Eglise. Elle continuera à fonctionner comme cette année, avec l'ouverture des grilles 10 min avant l'école du bas, soit les horaires : 8h50-11h50 et 13h20-16h20, et cela jusqu'à la fin des travaux, estimée en janvier 2019.

LES TRAVAUX : intervention de Mr le Maire et présentation d'un visuel.

La phase 1 des travaux a eu lieu pendant des vacances d'octobre-novembre, ce qui a conduit à la démolition du garage et de la bibliothèque attenants à l'école.

La phase 2 des travaux débute aux vacances d'hiver 2018 par la démolition du local « repro » et l'installation de blocs sanitaires provisoires dans la cour de l'école. Ils sont adaptés pour les scolaires.

Ecole des Orchidées
20, rue de la Halte
62380 WAVRANS sur L'AA

Pendant les vacances aura lieu le changement de menuiseries pour les locaux situés sur la droite de la cour (garderie, classes de CE1-CE2 et CP-CE1) et l'aménagement de l'entrée provisoire .

A partir de la rentrée des vacances d'hiver, l'entrée de l'école se fera par l'ancien garage, rue de la Halte et l'arrivée se fera directement au sein de la salle de motricité.

Les parents des enfants en maternelle conduiront les enfants directement devant les classes, les élèves d'élémentaire auront un accueil dans la cour.



Phase 3 : la construction de la nouvelle extension commencera après les vacances d'hiver.

Phase 4 : Pendant les vacances de printemps aura lieu la démolition et la reconstruction des murs de la verrière longeant les classes de maternelles. La pose des vitres et de la toiture se fera pendant les 2 semaines suivant les vacances.

Une information sera donnée aux familles par le mairie par le biais du cahier de liaison des enfants.

Il y aura une co-habitation travaux-école jusqu'aux grandes vacances, nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience.

La séance est levée.